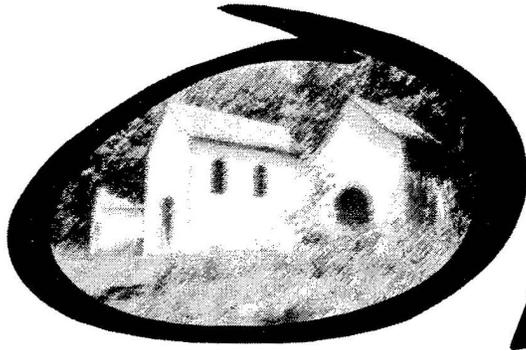


5\$

Revue fondée en 1986



Okami

Journal de la Société d'histoire d'Oka

Volume XVIII

Numéro 1

Printemps/été 2003

Dans ce numéro :
Gilbert Proulx,
le « Maurice Richard » des incendies



Inauguration de la Place commémorative

Société d'histoire d'Oka

183, rue des Angés
Oka, Qc J0N 1E0

Conseil d'administration

Présidente

Réjeanne Cyr-Bernard
137, rue Saint-Jean-Baptiste
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8556
prbernard@videotron.ca

Vice-président

Marc Bérubé
325, rang l'Annonciation
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-6114

Secrétaire

Rosemarie Bélisle
345, rang l'Annonciation
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-6686
rosemarie.belisle@sympatico.ca

Trésorier

Romain Proulx
45, rue Des Cèdres
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8487

Administrateurs

Pierre Bernard
137, rue Saint-Jean-Baptiste
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8556

Ubaldo Lacroix
27, rue Saint-André
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8226

Pierre Dupuis
229, rue Saint-Michel
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-6777

Rédaction

Rosemarie Bélisle
Réjeanne Cyr-Bernard
Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.
Marc Bérubé
Pierre Bernard

Éditique

Télé-Bureau
1615, rang du Domaine
Saint-Joseph-du-Lac, Qc J0N 1M0

Impression numérique

CopiePRO
64, rue Turgeon
Sainte-Thérèse, Qc
(450) 434-2644

Okami

paraît trois fois l'an et est tiré à 175 exemplaires

ISSN 0835-5770

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de cette publication peut être reproduit
avec mention de la source. Les textes n'engagent
que la responsabilité de l'auteur.

La Société d'histoire d'Oka est membre de la
Fédération des Sociétés d'histoire du Québec

Sommaire

Avant-propos

Rosemarie Bélisle 3

Assemblée annuelle 2003

Réjeanne Cyr 4

« Vue ce soir à Oka! »

Ubaldo Lacroix 7

Discours des sauvages Hurons qui demandent des Terres aux Seigneurs du Montréal dans leur île

Document d'archives (1676) 10

Gilbert Proulx : le « Maurice Richard » des incendies

Tiré des documents sonores de la SHO 18

Inauguration de la Place commémorative

Photo-reportage 23

Désormais l'avenir! L'Événement Paul Sauvé

Rosemarie Bélisle 25

In memoriam : Christian Mailhot

Stella Dupuis-Mailhot 28

Photo de la page couverture

Le 25 mai 2003 avait lieu l'inauguration officielle
de la Place commémorative marquant
l'emplacement du premier village de la
Mission du Lac des Deux Montagnes.

Sur cette photo, prise un peu avant 14 h,
heure du début des cérémonies, le groupe se forme
rue Saint-Sulpice, au pied de la rue Dupaigne.

On aperçoit dans l'ordre habituel : Lucie Benson,
Marthe Bergevin, Marcel Demers p.s.s., Romain Proulx,
Jean Jolicoeur, Pierre Généreux, M^{me} Jolicoeur,
Jean-Claude Toussaint, Réjeanne Cyr, Yvon Lacroix,
Yvon Beaupré, Francine Généreux, Geneviève Arbic,
Sylvie Saint Laurent, Pierre Bougie, Germain Lafrance,
Serge Gilbert, Gaétan Asselin.

Avant-propos



Dans ce numéro, le premier d'une nouvelle saison, nous rendons compte de l'aboutissement de deux projets très chers au cœur de la Société d'histoire d'Oka. En page 23, nous vous racontons en photos l'inauguration officielle de la Place commémorative que nous avons fait aménager sur la rue Saint-Sulpice, au pied de la rue Dupaigne.

En quatrième de couverture, une autre photo montre cette fois le bas-relief que la municipalité de Saint-Eustache accepte de nous prêter et qui pourra désormais être admiré au Littoral, le restaurant du Parc d'Oka.

Puis, au fil des pages de ce numéro, vous découvrirez un magnifique document d'archives, le compte rendu de la négociation qui s'est déroulée à Montréal en 1676 entre un groupe de Hurons et les Sulpiciens, Seigneurs de Montréal, au terme de laquelle a vu le jour la Mission qui, 45 ans plus tard, viendrait s'établir sur les rives du Lac des Deux-Montagnes.

Par ailleurs, notre ami Ubald Lacroix, excellent conteur, nous raconte quelques souvenirs de jeunesse, que nous illustrons de photos anciennes et modernes, et notamment de photos aimablement prêtées par un membre de la Société d'histoire de Hudson.

Autre excellent conteur, malheureusement disparu depuis peu, Gilbert Proulx, nous rappelle quelques épisodes savoureux de sa carrière de pompier. Ce récit est une transcription de documents sonores conservés par la Société d'histoire d'Oka.

Enfin, un petit texte sur Arthur Sauvé et son fils Paul vous donnera envie, nous l'espérons, d'aller voir cet été l'exposition qui portera sur les Sauvé et qui se déroulera tant à Saint-Eustache qu'à Oka.

Bonne lecture!

Rosemarie Bélisle
La rédactrice



Assemblée générale 2003

Réjeanne Cyr-Bernard

La Société d'histoire d'Oka (SHO) a tenu son assemblée générale le 16 février à la salle de la Mairie d'Oka. On y a présenté un rapport d'activités et le bilan financier de l'année terminée le 30 décembre 2002.

La SHO comptait 110 membres pour l'année.

Le Centre d'archives, situé dans un petit local attenant à la Salle de la Mairie, a accueilli les visiteurs tous les mercredis après-midi. On y a enregistré plus de 265 présences. De nombreuses heures ont été consacrées à un meilleur aménagement du local et au classement des archives.

Notre revue, Okami, dont le tirage est passé à 175 exemplaires, est parue trois fois. La nouvelle présentation de même que la qualité et le sérieux des articles font que notre revue est de plus en plus en demande.

La SHO fait état de deux grandes réalisations cette année. D'une part, nous avons contribué activement à faire installer à Oka la copie du bas-relief La Crucifixion, reproduction exacte de l'un des bas-reliefs du Calvaire d'Oka. Des négociations avec la ville de Saint-Eustache, qui en est propriétaire, ont permis de conclure une entente de prêt de ce tableau à la SHO. Une œuvre de cette qualité méritant d'être mise en valeur, le Parc national d'Oka lui a trouvé une place de choix dans son nouveau restaurant, Le Littoral.

La SHO a aussi réalisé cette année le rêve qu'elle portait depuis cinq ans de faire aménager une Place commémorative marquant le site du premier village de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Une croix et une plaque sont désormais en place rue Saint-Sulpice au pied de la rue Du Paigne. L'inauguration officielle a eu lieu le 25 mai dernier. (Voir texte et photos plus loin.)

En décembre, la SHO a organisé le lancement à Oka du livre de Denise Pepin, *Un imprévisible agenda*, deuxième tome de l'autobiographie de l'auteur qui a vécu

quelques années à Oka et y a tenu l'une des premières Tables champêtres du Québec, avec l'aide de son mari, le peintre, graveur et gastronome, Arthur Pepin.

Les membres du conseil d'administration ont aussi pris part à des activités diverses au nom ou pour le compte de la SHO :

- présentation de films à la maison des aînés Riverside Elders Home de Kanesatake,
- cours de conservation de photos et de négatifs,
- kiosque à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste,
- participation à la Dégustation vin et fromage au bénéfice de la Fabrique.

Pour l'année 2002, le budget était de 8 793,14 \$ et les dépenses de 7 755,57 \$ pour un excédent des revenus de 1 037,57 \$.

Le conseil d'administration a proposé une modification aux règlements généraux qui a été acceptée par



Photo : Marc Bérubé, février 2003

Geneviève Arbic et Jean Ouellette procèdent à l'élection.

l'assemblée. À l'article 6 d), le délai dans lequel tenir l'assemblée générale après la fin de l'exercice financier sera désormais de trois mois plutôt que deux.

Trois membres du Conseil étaient en fin de mandat : Romain Proulx, Pierre Bernard et Réjeanne Cyr. Jean Ouellette a été nommé président d'élection et M^{me} Geneviève Arbic, secrétaire. Les trois membres sortants acceptent de se représenter pour un autre mandat et sont élus à l'unanimité. Le conseil d'administration se compose donc de Réjeanne Cyr présidente, Marc Bérubé vice-président, Rosemarie Bélisle secrétaire, Romain Proulx trésorier ainsi que de Pierre Bernard, Ubald Lacroix et Sylvain Rhéaume administrateurs.

Pour l'année 2003, la SHO a plusieurs projets en vue :

1. Inauguration officielle de la Place commémorative du site de la Mission du Lac des Deux-Montagnes,
2. Production de trois (3) Okamis,
3. Reproduction des diapositives du Fonds René Marinier p.s.s.,
4. Organisation d'une activité spéciale : conférence et/ou projection de films (à déterminer),
5. Préparation du tricentenaire du raid de 1704 sur Deerfield où ont été enlevés Josiah Rising et Abigail Nims, nos ancêtres Raizenne,
6. Brunch du patrimoine organisé conjointement avec la Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes et prévu pour le 19 octobre.

Remise d'un certificat d'honneur

Fidèle à son habitude, la Société d'histoire a de nouveau profité de son assemblée générale annuelle pour rendre hommage à des gens d'Oka. Cette année, un certificat d'honneur a été décerné au **Cercle des Artisan·es unies d'Oka**, qui fête cette année son 30^e anniversaire, ayant été fondé en septembre 1973. Sa première présidente était Thérèse Masson à laquelle ont succédé Madeleine Jacob, Lucille Tessier, Annette Richard, Prudentienne Saint-Denis, Gisèle Faubert et Pauline Trottier, qui a occupé le poste pendant 13 ans. La présidente actuelle, Danielle Charbonneau, est en poste depuis 2000. Le Cercle compte une centaine de membres en moyenne par année, dont l'âge varie de 14 à 75 ans. C'est un groupe autonome, sans lien avec d'autres organismes extérieurs, il est libre du choix de ses programmes et les détermine en fonction

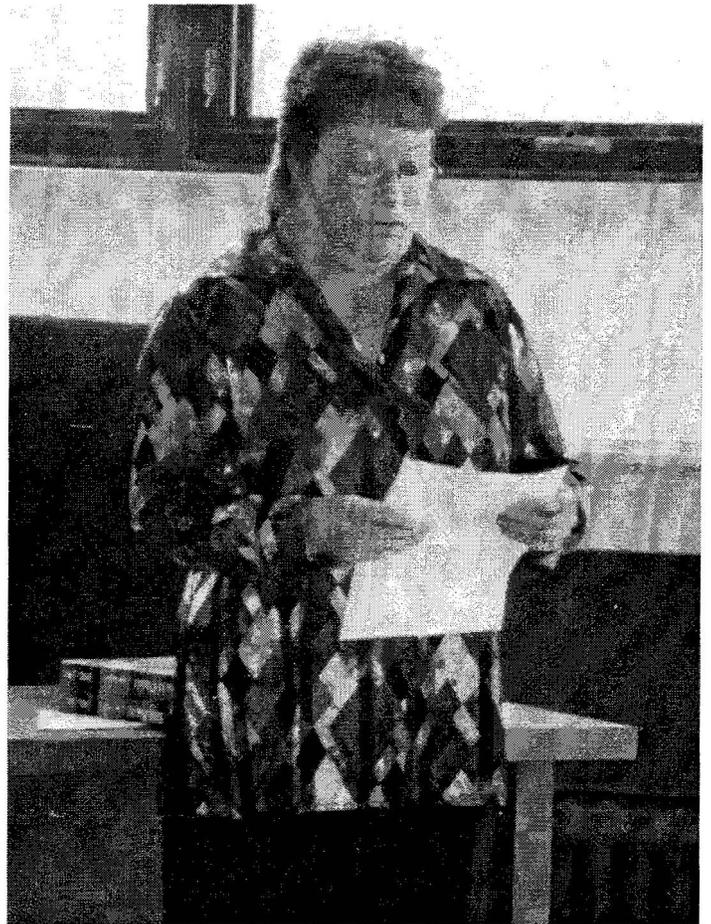


Photo : Rosemarie Bélisle, février 2003

Danielle Charbonneau, présidente du Cercle des Artisan·es unies d'Oka, dit quelques mots après avoir reçu son certificat d'honneur.

des goûts des membres. Le Cercle se définit comme un lieu d'échange d'idées et de connaissances en art, artisanat et même art culinaire, comme en témoigne la parution, il y a quelques années d'un livre des meilleures recettes des cuisinières d'Oka.

Danielle Charbonneau, la présidente actuelle, a accepté le certificat d'honneur au nom du Cercle et a tenu à dire toute la fierté qu'elle a d'être une Artisane et de faire partie de cette grande famille, qui accueille des membres de tous les âges et qui permet l'échange d'idées et le transfert de connaissances d'une génération à l'autre. Le Cercle se réunit une fois par mois, le 2^e jeudi du mois, mais organise aussi des activités de toutes sortes : sorties, repas, etc. La rencontre mensuelle d'avril est une rencontre « portes ouvertes » où quiconque s'intéresse aux Artisan·es peut aller se renseigner sur leurs activités. Elle invite toutes les intéressées à venir à cette rencontre.



Remise de certificats de membre honoraire à vie

La SHO a tenu à rendre hommage cette année à ses trois membres fondateurs en leur remettant un certificat de Membre honoraire à vie qui leur donne droit à un abonnement gratuit perpétuel à la revue Okami. Les trois membres fondateurs de la Société d'histoire d'Oka sont : **Noël Pominville**, **Germaine Chené-Raynauld** et **Fleurette Maisonneuve-Fontaine**.

M^{mes} Chené-Raynauld et Maisonneuve-Fontaine ayant eu un empêchement, seul **M. Noël Pominville** était présent pour recevoir son certificat. M. Pominville, qui est non seulement l'un des trois fondateurs de la SHO, mais a été son premier président, a dit accepter ce témoignage avec plaisir et émotion. Il a rappelé que tout jeune, il aimait faire raconter à son grand-père comment était la vie dans son jeune temps et que le goût de l'histoire lui est d'abord venu de là. Plus tard, il est devenu administrateur de la Société d'histoire de Deux-Montagnes où son sens de l'histoire s'est précisé et structuré.



Photo : Rosemarie Bélisle, février 2003

M. Noël Pominville remercie la SHO qui l'a nommé membre honoraire à vie



Photo : Marc Bérubé, février 2003

Denise Caron raconte l'histoire du livre sur le 150^e anniversaire de Saint-Placide

Dans les années 80, ayant participé avec M^{mes} Chené-Raynauld et Maisonneuve-Fontaine à un inventaire du patrimoine bâti d'Oka, il a constaté que des maisons, bâtiments et autres éléments de valeur patrimoniale disparaissaient sans que personne ne semble s'en soucier. Et c'est ainsi qu'est née l'idée de fonder une société d'histoire à Oka. M. Pominville, qui se dit lui-même rendu à l'heure des bilans, a dit avoir mis sur papier un certain témoignage de son vécu. Il nous a rappelé, en terminant, que l'histoire se fait au jour le jour et qu'il faut garder trace du temps qui passe.

Conférence de Denise Caron

Denise Caron, résidente de Saint-Placide depuis 25 ans et historienne de formation, a ensuite fait une conférence d'une quarantaine de minutes sur son travail de rédaction des pages Histoire du livre *Saint-Placide...sur le lac 1852-2002*, qui vient de paraître à l'occasion du 150^e anniversaire de l'inauguration de l'église de Saint-Placide.

« Vue ce soir à Oka! »

Ubaldo Lacroix

Quand j'étais jeune, vers 12-13 ans, le restaurant **Chez Frank** présentait des films en plein air, les mardis et les dimanches soir. Le prix d'entrée était de 25 cents. On allait s'asseoir sur les bancs cordés en arrière du restaurant et le film était projeté directement sur le mur de la salle de danse qui était peinturé en blanc.

Dans ce temps-là, 25 cents, c'était pas mal d'argent. Fallait travailler fort pour gagner ça. Moi, je livrais des commandes le samedi pour la boucherie Champagne. Après une grosse journée d'ouvrage, j'étais chanceux si je me faisais une piastre. Alors

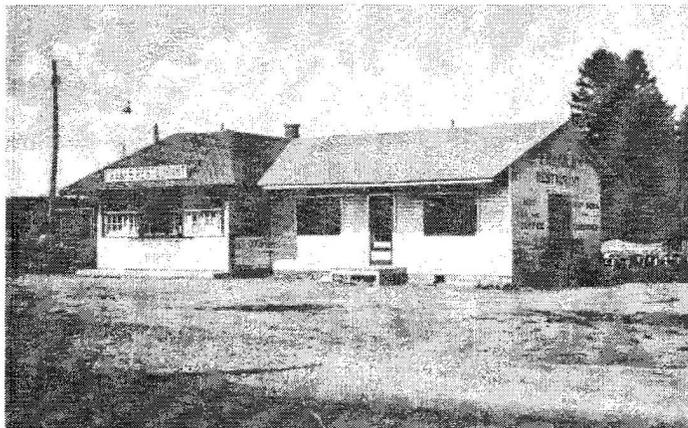


Photo : Collection Société d'histoire d'Oka

Le casse-croûte Chez Frank, vers la fin des années 30. On aperçoit les bancs, derrière la salle de danse, où on prenait place les soirs de cinéma en plein air...

pour réussir à aller voir une vue sans payer, j'étais prêt à me démener pas mal. Les jours où Frank (il s'appelait François Chéné, mais tout le monde l'appelait Frank) présentait un film, il fallait faire de la publicité. Il ramassait un groupe de 12-15 jeunes et nous faisait monter dans la boîte de son camion. Là, on roulait lentement dans les rues d'Oka, et on criait à pleine tête, tout le monde ensemble : « VUE CE SOIR À HUIT HEURES CHEZ FRANK! » Pour ça, Frank nous laissait entrer gratis.

Dans ce temps-là, il y avait un petit boisé en arrière du restaurant. Quand la nuit commençait à tomber, y en a qui se faufilaient à plat ventre à terre dans le bois pour essayer de voir la vue sans payer. Mais Frank était *wise*. Juste avant de commencer la projection, il disait à Titi Jacob, son employé : « Titi, sors le boyau, on va arroser les tomates en arrière! » Là mon Titi arrosait comme un bon en direction du bois puis tu voyais le monde détalier comme des lapins. C'était drôle de voir ça.

Le film commençait à la noirceur. D'abord, il y avait les Actualités. C'était la guerre et on voyait les soldats qui étaient partis se battre de l'autre côté. On n'avait pas la télévision dans ce temps-là, on n'était pas habitués de voir des scènes de guerre. C'était impressionnant. Ils nous montraient surtout des scènes de la défaite des Allemands. Après, on voyait une comédie musicale, des films avec Ginger Rogers, des choses comme ça.

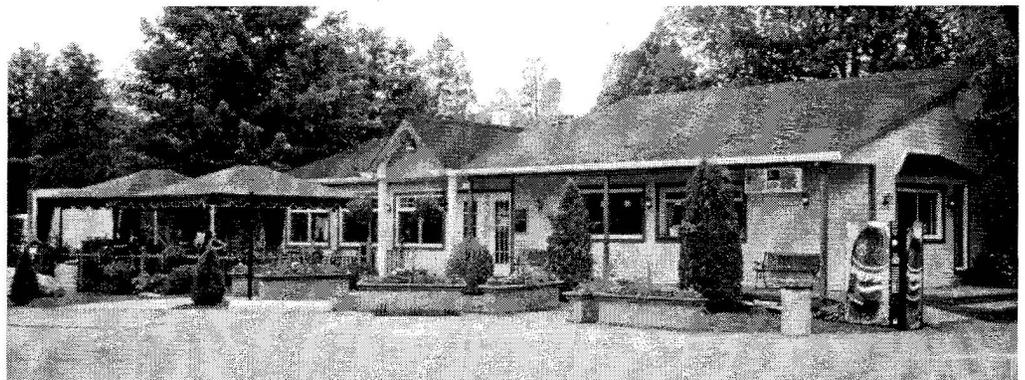


Photo : Rosemarie Bélisle août 2002

... aujourd'hui devenu le Plein Air, peut-être en souvenir de ces soirées de cinéma.



Ça, c'était pour l'été. Mais l'hiver, on allait aux vues à Hudson.

À l'époque, il y avait une grande entreprise de fabrication de glace à Hudson, les glaciers Wilson, et pas mal de gens d'Oka travaillaient là, surtout des Indiens. Comme ils allaient à Hudson tous les jours, ils étaient au courant des films qui jouaient au **Théâtre Royal**. Quand il y avait un bon film, on se passait le mot et le dimanche, on partait en groupe et on allait au cinéma.

C'était toute une affaire. Le matin, après la messe de 10 h, on allait dans le bois se couper des sapins pour baliser la glace sur le lac. On plantait des sapins dans la neige à partir du quai d'Oka jusqu'au moulin à scie de Como, comme ça, rendu au soir, on pouvait se guider sur les sapins pour traverser le lac. Ça nous prenait une grosse heure pour traverser. On prenait le chemin de Como-Hudson jusqu'au chemin de fer puis là, on suivait la *track* jusqu'à la gare, ça nous faisait un raccourci d'un demi mille. Le cinéma était

juste en arrière de la gare. C'était une moyenne trotte : trois milles et demi aller, trois milles et demi retour, sept milles en tout.

Mais ça valait la peine parce que dans ce cinéma-là, il y avait toujours un bon programme. En premier c'était les Actualités avec des nouvelles de la guerre puis ensuite le film. C'est là que j'ai vu *Gone with the Wind* et *White Christmas*.



Photo tirée de Main Road, Hudson : Then & Now reproduite avec l'autorisation de l'auteur, M. W. Lambert Gardiner de la Hudson Historical Society.

Le Royal Theatre de Hudson. On y a projeté des films jusqu'en 1977...



Photo : Rosemarie Bélisle, août 2002

... aujourd'hui transformé en magasin d'articles de sports, propriété de M. Jacques Chevrier

À 9 h, il y avait toujours l'intermission. Là, on sortait du cinéma et on allait à côté manger chez **Ben's Restaurant**. C'était des Benson qui tenaient ça, Joe Benson et ses fils, une famille d'Oka qui était allée s'établir à Hudson et qui avait ouvert un restaurant.

Ensuite on retournait au cinéma pour la deuxième partie du film. C'était un assez grand cinéma, un bon 250 places, et il y avait toujours pas mal de monde. Je trouvais ça impressionnant. Je voyais des vieux couples d'Anglais qui étaient là puis je me disais : « Regarde ça, eux autres ils vont aux vues ensemble, nous autres, nos vieux, ils restent à maison... »



Photo tirée de Main Road, Hudson : Then & Now reproduite avec l'autorisation de l'auteur, M. W. Lambert Gardiner de la Hudson Historical Society.

Ben's Restaurant, tout à côté du cinéma...

Vers onze heures et demie, minuit moins quart, c'était fini et on faisait le chemin inverse pour revenir chez nous. Quand c'était une nuit sans lune, on avançait un bon bout de temps sans rien voir, en se fiant aux sapins qu'on s'était mis comme balises. Rendu à peu près au quart du lac, on commençait à voir la lumière du chemin à Oka. On arrivait vers une heure du matin.

Les soirs de cinéma, on partait souvent en assez grosse gang. Des Angus, des Tessier, des Quevillon, des Jacob, des Beauvais, des Lacroix, des Montour, des Vincent, des Nelson, des Gabriel... Des fois on était quarante ou cinquante personnes d'Oka qui arrivaient tout d'un coup à la porte du cinéma. Ça risquait de causer un problème parce que les gens de Hudson voulaient pouvoir trouver de la place dans leur cinéma. Alors un jour, le propriétaire, Nancy Rozon [c'est un homme et son prénom, prononcé à la française, rime avec *bran de scie*] a décidé de nous construire un balcon, comme au cinéma Loew's à Montréal. Comme ça, quand les grosses gangs d'Oka se présentaient à la porte, il ouvrait son balcon et on montait directement.



Photo : Rosemarie Bélisle, août 2002

...aujourd'hui devenu le restaurant Viviry



Document d'archives

Voici un document primordial : le tout premier texte à l'origine de notre existence. Car notre village a d'abord été une mission indienne gérée par les Sulpiciens. Une mission fondée à Montréal, au pied de la montagne, qui a déménagé au Sault-au-Récollet et plus tard sur les rives du Lac des Deux-Montagnes. Au point de départ, un groupe de Hurons, qui vivait à la mission de La Prairie (ancêtre de Kahnawake), sous la houlette du missionnaire jésuite Jacques Frémin, vient à Montréal demander à M. Souart, sulpicien, le Seigneur de Montréal, s'il veut bien les accueillir dans son île et créer pour eux une mission. La rencontre a lieu en 1676, à la résidence de M. Perrot, le gouverneur de Montréal. Le capitaine Achind8anes, porte-parole des Hurons, présente sa demande à M. Souart, par l'intermédiaire de Charles Le Moyne, célèbre interprète de la langue huronne en Nouvelle-France. Un dialogue s'engage et chacun énonce ses conditions et ses attentes. L'échange est très structuré, les demandes sont numérotées et les réponses y correspondent, point par point. Tout se déroule avec rigueur, selon les règles de la diplomatie amérindienne. Heureusement pour nous, les propos échangés ce jour-là ont été notés soigneusement, et conservés aux Archives du Séminaire de Québec. Prêtons l'oreille à ces voix venues du fond des âges.

Discours des sauvages Hurons

qui demandent des Terres aux Seigneurs du Montréal dans leur île

[Achind8anes prend la parole le premier]

1. Il dit, j'étends ma natte dedans ton île, quoiqu'on m'ait dit que j'y serai ivrogne, que l'on m'y maltraitera, que l'on m'y ôtera les terres qu'on m'y aura données, que je m'y damnerai, etc. Je n'en ai rien cru, sachant que Dieu est partout, qu'il conserve et garde les hommes qui Le prient et qui L'aiment partout¹.

**J'étends ma natte dedans ton île,
quoiqu'on m'ait dit que j'y serai
ivrogne, que l'on m'y maltraitera, que
l'on m'y ôtera les terres qu'on m'y
aura données, que je m'y damnerai...**

2. Je demande la parole de Dieu, et un prêtre en mon village qui efface mes péchés et qui me dise tous les jours la messe. Que tu empêches les bruits et les contentions qui pourront survenir entre mes enfants et mes neveux avec les gens de ta nation qui voudraient se faire justice eux-mêmes; et que tu accordes et termines nos différends.

3. Empêche que les Français ne nous viennent traiter l'eau de vie, qu'ils viennent l'apporter dans nos

cabanes et solliciter notre jeunesse [...] car si quelqu'un de nous venait à s'enivrer, il serait véritablement damné, n'y ayant personne qui le puisse retirer du mauvais état où les Français l'auraient sollicité à tomber.

4. Je sors de l'autre bord de la rivière ne pouvant y avoir du blé pour vivre, afin que tu me donnes des terres en ton île qui soient propres à faire venir du blé suffisamment [...] pour nourrir ma femme et mes enfants. Donne m'en où tu voudras, à quelle condition qu'il te plaira, prête-les moi, loue-les moi, vend-les moi.

5. Emploie-moi à ce que tu voudras, aux ouvrages que je puis faire, aux canots, raquettes, souliers, etc.

6. Quand mes gens seront en nécessité, fais-leur la charité, donne-leur quelque chose pendant que je serai à la chasse dans l'hiver, afin que quand je reviendrai pour les voir au printemps, je ne les trouve pas morts de misère, ce qui me serait une grande honte.

7. Quoique nous soyons peu maintenant, il nous faut pourtant un grand village, car nous viendrons en grand nombre – je suis petit à présent, mais en priant Dieu je grandirai.



[M. Souart prend ensuite la parole et formule ses réponses]

Achind8anes,

À ta première demande, Garontiariti [M. Souart] te dit, pense bien à tout ce que je vais dire, ne te hâte point, c'est un discours de valeur afin que tu ne te repentes point par après, que tu ne dises point par après : je n'ai pas eu d'esprit de quitter Gannerontie [le père Frémin] et ses terres, j'ai été trop vite, car je sais qu'il t'aime et que si tu devenais malade ici, il viendrait te consoler, il viendrait te confesser.

1. Je ne te refuse point des terres, je t'en donnerai abondamment, je ne te les ôterai point, ce sera pour toi, tes enfants et tes neveux. Sandetty [Dollier de Casson] viendra le printemps prochain de France, et te dira les conditions auxquelles les terres te seront données. Tu dis vrai que Dieu garde et conserve ceux qui le prient, l'aiment, et lui obéissent partout.

2. Tu me demandes un prêtre, je te l'accorde.

a. Je t'en donnerai un autre qui apprendra ta langue, mais comme ils ne savent pas encore ta langue, pour te faire entendre la parole de Dieu et pour te confesser, tu dois bien examiner ce que tu as à faire, auparavant que de changer ton village. Tu quittes Gannerontie qui entend ta langue, qui t'aime, qui te connaît, que tu connais, qui a toujours été charitable, il est ton père et tu es son enfant.

b. Quand ton village sera fait, je te donnerai un évêque qui te dira tous les jours la Messe, il apprendra ta langue, et cependant tu viendras à l'Église du grand village pour entendre la Messe.

c. Je prendrai tous les moyens pour accorder les différends qui naîtront entre toi et tes gens et les Français; j'aurai à cet effet recours à Onontio quand il le faudra.

d. Prends bien garde avant de te déterminer, à connaître si Dieu veut que tu fasses un village au Montréal, et si ce n'est pas le diable qui te fait abandonner Gannerontie pour te faire damner, en étendant ta natte parmi les traiteurs d'eau de vie qui ne manqueront pas de te solliciter à t'enivrer. Tu devrais parler à tes frères et aviser avec eux si tu ne ferais pas mieux auparavant de consulter le grand Évêque [...] qui gouverne toutes les robes noires, et faire tout ce qu'il te dira. C'est lui qui est ton grand-père, et [celui] de ta femme et de tous tes enfants et neveux.

3. Tu demandes que j'empêche les Français de te traiter de l'eau de vie. Ici je te réponds que cela n'est pas en mon pouvoir. Tu peux le faire mieux que moi, si tu es fidèle à refuser les traiteurs. Je ferai tout ce que je pourrai pour les en empêcher. Sois donc fidèle à Dieu, aie en horreur les misérables traiteurs d'eau de vie qui sont les esclaves du démon.



© Francis Back, reproduit avec l'autorisation de l'artiste.

4. Tu dis que tu quittes les terres de l'autre bord, parce qu'elles ne sont pas propres à faire venir du blé, et tu m'en demandes des miennes. Tu mens, tu as tort de te plaindre des terres de Gannerontie. Il t'en a offert beaucoup plus qu'il ne t'en faut, et pour toute ta nation. Ceux qui les ont vues disent qu'elles sont très bonnes, pense donc bien à ce discours et ne fais rien à la hâte;

Je te donnerai des terres défrichées pour y semer bon blé le printemps prochain; je ne t'en demande rien, pendant que cet hiver tu abattras sur les terres que je te donnerai, qui te demeureront et où tu feras ton village.

tes gens de vivres, quand tu iras à la chasse, afin qu'ils ne meurent pas de misère. J'exhorterai pourtant les Français à t'assister et à te faire la charité, comme ils font aux autres pauvres.

7. Tu me demandes de grandes terres, pour toi et pour ceux que tu veux y amener. Je t'en donnerai autant que tu en auras de besoin, toi et ceux de ta nation, mais prends garde de ne pas amener ici tes neveux par la force. Je ne veux pas que tu ailles troubler tes frères à la Prairie, ni que tu leur dises : Viens au Montréal, car ils sont bien où ils sont. Les chrétiens et les robes noires ne souffrent point que les maris se séparent d'avec leurs femmes; je ne

**Je t'aimerai toujours pendant que tu seras fidèle à Dieu
et que tu fuiras le péché... mais si tu embrasses le péché...
je te haïrai, je t'abandonnerai... tu es libre,
je ne te retiendrai jamais par force au Montréal, tu t'en iras quand tu voudras.**

5. Tu demandes que je t'emploie à des ouvrages et tu espères que les Français t'emploieront et te feront travailler, mais prends bien garde de ne point prendre en paiement les boissons qu'ils t'offriront, fais leur bien entendre avant de travailler en quoi tu veux qu'ils te paient. Quand tu auras fait le marché avec les Français, ne change pas de discours. S'ils ne veulent pas tenir le marché de te payer ce qu'ils t'ont promis, viens t'en plaindre et on te rendra justice.

6. Tu demandes que j'assiste ceux qui garderont ta cabane quand tu iras à la chasse. Je réponds que je n'ai point fait provision de blé d'Inde, je ne savais pas que tu viendrais demeurer ici. Ainsi je ne puis pas te promettre grand chose. Les prêtres ne traitent point. Si les Français veulent te faire du bien, j'en serai bien aise, mais je ne gouverne pas leur blé, leurs vivres, leurs hardes pour te les donner, ni à tes enfants. Ce sera à toi de pourvoir

[veux donc pas] recevoir sur mes terres des hommes qui quittent leur femme en un lieu où elles se plaisent et qui ne veulent pas les suivre, ni des femmes qui font la même chose à leur mari, parce que c'est un grand péché de séparer les personnes mariées ou de se séparer soi-même — pense donc bien à tout ce discours, prends du temps pour y songer à loisir, parles-en à tes gens et fais-moi ta réponse, car je suis résolu à te donner des terres si tu en veux absolument au Montréal. Je t'ai fait tous ces avertissements parce que j'ai horreur du péché, j'apprends que tu y tombes. Je t'aimerai toujours pendant que tu seras fidèle à Dieu et que tu fuiras le péché. C'est pour ce seul sujet que je te reçois au Montréal, que je t'y donne des terres, que je t'y conserverai, que je t'y protégerai, mais si tu embrasses le péché, si tu t'y plonge, je te haïrai, je t'abandonnerai. Pense bien à ce discours — tu es libre, je ne te retiendrai jamais par force au Montréal, tu t'en iras quand tu voudras.

Discours des Hurons à Onontio

Première parole

Voilà Onontio le reste de ces pauvres Hurons que tu vois devant toi. Voilà tes enfants, aies-en pitié, sois leur père et leur protecteur, mets-les sous tes aisselles pour les garantir des maux que pourraient leur faire souffrir tes enfants les Français, car je sais que tu les gouvernes tous, que tu es leur père, qu'ils t'obéissent. J'étends ma natte dessus ton île pour demeurer avec toi et les robes noires. Dis aux tiens que quand ma jeunesse leur fera quelque chose qui leur déplaise, quand mes chiens mangeront quelques uns de leurs oiseaux, qu'ils ne me dépouillent pas, qu'ils ne se fassent pas justice eux-mêmes.

Seconde parole

Je suis pauvre Onontio, je ne te puis faire de grands présents. Empêche que tes gens ne viennent dans

ma cabane, qu'ils n'apportent une gourde pleine d'eau de vie cachée sous leurs aisselles, qu'ils en viennent donner un coup à mes gens et puis deux et puis trois, parce que ma jeunesse a peine à leur résister, ils tombent et, quittant le Ciel, ils sont précipités dans les Enfers, ou ils brûleront à jamais. Empêche aussi qu'après nous avoir sollicités à boire et à nous enivrer, ils ne nous écrivent dessus leurs livres et que quand nous revenons de la chasse, au printemps, ils ne nous pillent. Ce ne sont pas tes considérables, tes gens qui demeurent dans ces belles grandes cabanes, qui nous maltraitent ainsi. Ce sont des misérables qui demeurent dans ces petites cabanes, qui nous sollicitent à boire, qui battent nos gens avec des bâtons, qui entrent dans nos cabanes et qui nous pillent.

M. Perrot fit sa réponse. M. Le Moine interpréta et fit savoir aux sauvages [ce que] Monsieur le Gouverneur lui avait dit.

Onontio te dit qu'il est dans la joie de te voir au Montréal, que sa joie sera encore plus grande quand il y verra tous tes neveux, et les autres de ta nation, qu'il t'y protégera, toi et les tiens, qu'il te servira de père, qu'il t'aimera comme ses enfants et que n'ayant qu'un même cœur avec les robes noires et les mêmes intentions, il fera en sorte que tu vives heureux au Montréal, mais que pour l'eau de vie, il n'en est pas le maître, c'est à toi de te garantir des Français qui

voudront te solliciter à t'enivrer, que s'ils te pillent ou te font du tort, que tu n'as qu'à venir t'en plaindre, qu'il te rendra justice, que tu sois fidèle à Dieu et que si tu le crains et que tu l'aimes, les Français ne pourront jamais t'enivrer. Avertis-en ta jeunesse, je reçois tes présents, mais tu me fais plus de plaisir en venant faire un village au Montréal que si tu me donnais tous tes biens.

Il dit, j'estend ma natte dedans ton île, quoy qu'on m'ait dit que j'y seray yurogne, que l'on n'ay maltraitera que l'on m'y ostera les terres qu'on m'y aura données, que ie n'y damneray, &c. Je n'en n'ay rien vu, sachant que Dieu est par boat, qu'il conserve et garde les hommes qui le prient et qui l'aiment par tout.

Les premières lignes de ce texte manuscrit, tel qu'il est conservé aux Archives du Séminaire de Québec.

Répliques des Hurons aux réponses de Monsieur Souart

1. J'ai tout pensé et résolu, je ne chancelle plus, mon discours est ferme, il y a bien des années que j'y pense; j'ai quitté l'autre bord, je te l'ai déjà dit, je n'y puis amasser du blé; il y a longtemps que j'y suis, je n'y ai qu'une petite corbeille de blé; si tu me reçois en tes terres, j'espère en amasser deux corbeilles. Tu me dis que la terre de l'autre bord est nôtre, ce n'est que du sable. Tu dis qu'il y en a de meilleures à choisir, mais elles inondent. Je me réjouis et toute ma jeunesse de ce que tu me promets des terres au Montréal.

2. Au lieu d'un prêtre que je te demande, tu m'en offres deux. Je ferai mon village, qu'ils prennent courage, cependant je viendrai entendre la messe tous les jours à ton village – marque-moi l'heure. Tu dis qu'Onontio et toi n'avez qu'une même parole, ce qu'il m'a promis tu me le promets – tiens donc ta parole. Je t'assure que j'ai assez pensé, je ne pense pas de m'en jamais dédire, ma pensée a toujours été au Montréal. Je suis sorti en paix d'avec Gannerontie. Si celui qui gouverne tous les prêtres est notre père, s'il est bon, s'il est pitoyable, il sera bien aise que ses enfants soient à leur aise au Montréal.

3. Je ne crains pas de me laisser vaincre, l'eau de vie ne me renversera pas. Je sais bien que tes gens me viendront solliciter avec la bouteille, qu'ils voudront me faire boire petit coup à petit coup, mais je n'en ferai rien, car je crains Dieu, il me précipiterait en enfer, il me brûlerait. Ne souffre donc pas qu'ils me sollicitent, qu'ils m'écrivent dans leurs livres.

4. Je ne mens pas, je n'ai qu'une petite

corbeille de blé à la Prairie, j'y étais triste, quand je regardais ces hautes terres du Montréal, je me réjouissais quand je pensais que j'y viendrais un jour. Puisque tu me donnes des terres, je vivrai désormais content, je sèmerai de bonnes citrouilles, je cueillerai des mûres sans peine, il ne faudra plus si souvent que je traverse la rivière en canot pour en cueillir, je les aurai à ma main.

5. Je travaillerai pour gagner ma vie, je ne prendrai point l'eau de vie en paiement, je me ferai bien entendre, je ne changerai pas de discours. Si le Français le change, je t'en ferai ma plainte;

6. Sur cet article il n'y a point eu de réplique. Leur silence a témoigné que ce discours ne leur plaisait pas, mais quand Monsieur Souart leur a dit qu'il exhorterait les François à leur faire la charité comme ils font aux leurs, que Monsieur le Curé les recommanderait aux propres, qu'Onontio et les robes noires les aimeraient comme les Français, ils ont fait des cris de joie.

7. J'ai tout pensé, je n'y penserai plus. Mon discours ne changera jamais. Et voyant les présents, ils se sont écriés de joie et ont dit : tu me réjouis et tu me donnes courage.

Archives du Séminaire de Québec
Polygraphie 4 numéro 20

1. Pour faciliter la lecture, nous avons normalisé l'orthographe de ce texte. Voir les quelques lignes manuscrites en illustration pour mesurer la différence. Comme vous le constaterez, il s'agit d'un texte dont la structure et la formulation sont étonnamment modernes.



© Francis Back, reproduit avec l'autorisation de l'artiste.

La résidence fortifiée des Sulpiciens, à la mission de La Montagne, dessinée par Francis Back. Deux tours d'angle subsistent encore de nos jours sur le terrain du Grand Séminaire de Montréal, rue Sherbrooke près d'Atwater.

Annexe

Les personnages

Rosemarie Bélisle

Toute une galerie de personnages, pour la plupart de grands noms de notre histoire, sont mentionnés dans le texte qui précède et participent à cette rencontre déterminante où s'amorce l'histoire d'Oka. Voyons un peu de qui il s'agit.

M. Souart (Garontiariti)

Gabriel Souart (1610-1691), né à Paris, a d'abord fait des études de médecine et n'est entré chez les Sulpiciens qu'en 1646 pour devenir prêtre en 1650, soit à l'âge de 40 ans. Il arrive en Nouvelle-France sept ans plus tard, en 1657, et fait partie des quatre premiers sulpiciens choisis par le fondateur, M. Olier, pour fonder le séminaire de Montréal. Il a été le premier curé missionnaire de Ville-Marie et a exercé la fonction de seigneur de Montréal. À ce titre, il s'occupait de la répartition des terres et concessions dans la seigneurie.

C'est pourquoi les Hurons s'adressent à lui pour se faire accorder un territoire dans l'île.

**M. Frémin (Gannerontie)**

Jacques Frémin (1628-1691), missionnaire jésuite, est devenu le supérieur de la mission Saint-François-Xavier de La Prairie au début des années 1670. Missionnaire auprès des Iroquois, notamment des Agniers (Mohawks), il a fondé la première mission catholique à l'Île la Motte (au lac Champlain). On dit de lui qu'il était un grand consolateur des captifs Hurons. C'est lui qui accueillera la jeune Kateri Tekakéitha lorsqu'elle viendra se réfugier à La Prairie en 1677.

Dollier de Casson (Sandetty)

François Dollier de Casson (1636-1701), sulpicien, avait d'abord été soldat. C'était un homme d'une force et d'une vigueur exceptionnelles qui avait été un capitaine de cavalerie d'une grande bravoure. Arrivé en Nouvelle-France en 1666, il a été aumônier militaire, explorateur des Grands Lacs, architecte et urbaniste. Il a fait les plans de l'église Notre-Dame et tracé les premières rues de Montréal, notamment les rues Notre-Dame, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Gabriel et Saint-François-Xavier qui existent toujours dans le Vieux-Montréal.

En 1676, au moment de la rencontre avec les Hurons, il était supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France, mais ayant été victime d'un grave accident (le 14 février 1674, il était passé à travers la glace et était resté partiellement immergé pendant plusieurs heures), il avait dû rentrer en France pour se refaire une santé. Il reviendra en 1678. Premier historien de Montréal, il a écrit en 1672 une *Histoire du Montréal* dont une nouvelle édition est parue en 1992, à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.



Photos tirées de *Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada*, PUL 1992, p. 1

En 1929, Olivier Maurault p.s.s. commande, pour la Basilique Notre-Dame à Montréal, une série de sept vitraux portant sur l'histoire de Ville-Marie. L'un d'eux, sur le thème de l'Arrivée des Sulpiciens, réalisé par Francis Chigot, montre Gabriel Souart (à gauche) et Dollier de Casson (à droite).

Onontio

C'est le titre que les Amérindiens confèrent au gouverneur de la colonie. Le mot signifie Grande Montagne et est la traduction de Montmagny, le nom du gouverneur général de la Nouvelle-France de 1636 à 1648. Le titre sera par la suite appliqué à tous les gouverneurs.

M. Perrot

François-Marie Perrot (1644-1691) est un personnage haut en couleur qui a connu un destin rocambolesque. Capitaine de régiment en Auvergne, il épouse la nièce de l'intendant Jean Talon et, en 1669, est nommé gouverneur de l'île de Montréal par une commission que lui octroie le supérieur général des Sulpiciens. En juin, il s'embarque avec sa femme à La Rochelle, mais une tempête s'abat sur leur navire qui fait naufrage devant Lisbonne. Le couple survit par miracle en s'agrippant à un mât brisé. Rentré en France, il reprend la mer en mai 1670 et aborde à Québec en août non sans avoir de nouveau frôlé la catastrophe devant Tadoussac. Installé dans ses fonctions de gouverneur à Ville-Marie, Perrot comprend vite les occasions d'enrichissement personnel qu'offre la traite des fourrures avec les Indiens. En 1672, les Sulpiciens lui font concession d'une île à l'ouest de la colonie, très bien située pour intercepter les convois de fourrures en provenance du nord et de l'ouest, une île qui porte encore son nom aujourd'hui : l'île Perrot. M. Perrot aurait ouvert un magasin où on le voyait lui-même remplir les barriques d'eau-de-vie et vendre toutes sortes de marchandises aux Sauvages. Voilà qui jette un éclairage intéressant sur les propos d'Achind8anes, lorsqu'il demande qu'on le protège des Français qui cherchent à profiter de lui.

M. Le Moine

Il s'agit de **Charles Le Moyne**, né en 1626, arrivé en Nouvelle-France en 1641, à l'âge de 15 ans. Il s'engage immédiatement auprès des Jésuites et part pour

la Huronie où il s'initie à la langue huronne et fera souvent fonction d'interprète et de diplomate. Marchand de fourrures, il sera l'un des pionniers les plus prospères de la jeune colonie. Anobli en 1668, il devient Sieur de Longueuil. Père de treize enfants, dont onze garçons, son fils le plus célèbre est Pierre Le Moyne d'Iberville.

Les Hurons

Les Hurons étaient un peuple essentiellement sédentaire et agricole, qui occupaient la péninsule aujourd'hui nommée Penetanguishene dans la baie Georgienne, au nord de Toronto. Champlain s'y rend la première fois en 1615 et en fait une description impressionnante. « La Huronie est un pays en bonne partie défriché et fort beau. Le maïs y vient en perfection tout comme la citrouille et le soleil ou tournesol dont les Hurons savent tirer l'huile... Vignes sauvages, fraisiers, framboisiers, pommeliers, noyers, citronniers sauvages, pruniers, cerisiers, bouleaux jaunes y abondent; ça et là s'élèvent de puissantes futaies de chênes, de hêtres, de pins et d'ormes. Et c'est sur ce territoire ondulé, accidenté, que vit une population dense qui entoure l'Ontario et le Québec [d'aujourd'hui] du réseau de ses relations commerciales¹. »

Les Hurons échan- gent leurs surplus de maïs contre les autres denrées dont ils ont besoin et commercent ainsi avec de très nombreux autres peuples, notamment les peuples de chasseurs capables de récolter des pelleteries. C'est ainsi que s'engagent entre Hurons et Français des relations de commerce axées sur la fourrure.

Pendant les belles années de ce commerce, une flottille de cinquante à soixante canots descendra vers Trois-Rivières ou Québec tous les ans, chargée de fourrures. Quand on songe qu'il suffisait à cette époque de traiter une vingtaine de peaux pour faire vivre une famille pendant une année complète, on comprend que ces flottilles huronnes aient pu susciter autant de convoitise



Archives de la Ville de Montréal

Couple de Hurons

que les galions espagnols chargés d'or. Les Hurons, d'ailleurs, conscients de transporter une marchandise fort appréciée, savaient ménager leurs effets. Peu avant d'arriver à destination, après des semaines de voyage ardu, ils prenaient le temps de s'arrêter pour remettre de l'ordre dans leurs canots, se peindre soigneusement le corps et revêtir leurs plus beaux atours. Puis, ils arrivaient en vue du poste de traite, les canots en formation, tous les avirons battant l'eau en cadence, et les pagayeurs chantant et poussant leurs ululements caractéristiques. En les voyant arriver, les Français arrêtaient tout, accouraient sur la rive, faisaient sonner la cloche de la chapelle et les accueillaient avec de grandes réjouissances.

Mais ces belles années n'ont pas duré. Un fléau terrible s'abat bientôt sur les nations amérindiennes qui fréquentent les Européens : les épidémies. Car les Autochtones n'ont pas d'immunité naturelle contre les microbes que véhiculent les Européens. En quelques années à peine, entre 1634 et 1639, sous l'effet de trois épidémies successives, les deux tiers de la population huronne sont décimés. C'est toute l'organisation sociale de ce peuple qui s'effondre.

Ce deuxième acte, c'est la grande guerre des fourrures. Les Iroquois veulent éliminer les Hurons et devenir les seuls intermédiaires des Européens dans le commerce des fourrures. À cette fin, ils les harcèlent sans merci, pendant le transport des fourrures vers les postes de traite, mais aussi dans leurs villages de Huronie. À chacune des attaques, si un grand nombre parvient à s'enfuir, il y a quand même beaucoup de morts et plusieurs sont emmenés captifs. La fin se produit en 1649 dans l'horreur absolue. Les Hurons, épuisés, à bout de nerf, flanchent soudain, mettent eux-mêmes le feu à leurs quinze dernières bourgades et entrent dans la diaspora. Un grand nombre d'entre eux s'intégreront aux nations iroquoises auxquelles ils s'assimileront plus ou moins complètement.

« Lorsqu'ils débarquent chez les Iroquois, à la fin des années 1660, écrit Denys Delâge, les Jésuites trouvent des oreilles attentives chez les captifs... des Hurons principalement, qui avaient déjà accepté le baptême dans leur pays d'origine [et qui] font de leur adhésion au catholicisme une manière de se distinguer symboliquement de leurs maîtres. » Deux

Les historiens n'ont pas compris le grand drame huron : une puissante nation indienne... mère de toutes les nations iroquoises... se détruit sous la serre de trois épidémies qui emportent des milliers et des milliers de vies.

« Malgré toutes les pages enfiévrées, envoûtantes, que les Jésuites ont consacré à ces trois fléaux, écrit Léo-Paul Desrosiers, les historiens leur ont rarement accordé l'importance qu'ils méritent... Ils n'ont pas compris le grand drame huron : une puissante nation indienne... mère de toutes les nations iroquoises... se détruit sous la serre de trois épidémies [qui] emportent des milliers et des milliers de vies. La Huronie... ne se relèvera jamais du désastre, elle ne sera plus que l'ombre d'elle-même... Cette nation se sent condamnée; le fatalisme s'installe en elle; le sang-froid est désormais perdu... C'est l'accablement sous les deuils répétés, les coups trop rudes, les malheurs sans fin... Toutes les pages frémissantes et héroïques des *Relations* écrites avant 1640 laissent à la fin prévoir le deuxième acte de la grande tragédie². »

clans se forment alors : Iroquois traditionalistes de souche contre captifs catholiques. Or, l'organisation politique de la Ligue iroquoise repose non pas sur la règle de la majorité, mais sur celle du consensus. Faute d'unanimité, la dissidence est admise, mais les dissidents finissent par se regrouper en villages distincts. C'est dans ce contexte que s'inscrit la migration des convertis vers les « réductions » de Montréal. Les missionnaires encouragèrent ce mouvement « dont la réussite témoigne par contre de la liberté des « captifs » — qui ne sont pas... des esclaves puisqu'ils peuvent quitter le pays de leurs maîtres.³ »

1. Léo-Paul Desrosiers, *Iroquoisie*, tome I, Septentrion, 1998, p. 35-36.

2. Idem, p. 126-127

3. Denys Delâge, « Les Iroquois chrétiens des 'réductions', 1667-1770 » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, n° 1-2, 1991, p.60

Hommage

Gilbert Proulx (1927-2003)

Le « Maurice Richard » des incendies

Gilbert Proulx, qui nous a quittés cette année, a été chef des pompiers d'Oka de 1960 à 1975. En hommage à sa mémoire, nous présentons ici des extraits de deux entrevues qu'il a accordées à la Société d'histoire d'Oka. Il nous raconte les temps forts de sa carrière de pompier.

Comment je suis devenu pompier

Avant mon mariage, j'étais homme de roue sur les bateaux de la Canadian Steamship Lines, mais quand je me suis marié, en 1948, avec Jeannine Dubois, j'ai voulu un travail qui m'obligerait pas tout le temps à voyager. Alors je suis entré au Canadien Pacifique comme journalier. C'était aux Shops Angus, à Montréal, sur un grand quadrilatère qui va d'Iberville à Bourbonnière et de Rachel au boulevard Saint-Joseph. Là, j'ai commencé au bas de l'échelle. Je triais du métal, de l'acier, de la fonte, mais je regardais les gars qui sablaient les wagons avec un boyau à l'air et des grains d'acier pour ôter toute la peinture. C'était un échelon plus haut que journalier, ça payait plus. J'ai été voir le patron, je lui ai dit : « J'pourrais-tu faire ça, moi? » Il a dit : « Penses-tu que t'es capable? » J'ai dit : « Ben oui! » Je me suis mis une capuche, comme un fantôme, pour me cacher la tête, un masque, des lunettes, un tube en avant pour respirer, puis j'ai commencé à travailler là. J'ai fait ça quelques années jusqu'au jour où le feu a pris dans une machine qui coûtait un million de dollars. On était quatre qui travaillaient là, deux qui nettoyaient la machine, pis nous autres, en bas, qui

sablaient. Pour nettoyer la machine, il fallait monter 30 pieds dans les airs sur une échelle, pour atteindre un petit carreau. On rentrait par là et il fallait souffler de l'air sur des espèces de tissus qui étaient comme un filtre. La peinture qu'on enlevait en bas était aspirée là avant de tomber dans des entonnoirs puis envoyée dehors. De temps en temps, fallait aller souffler en haut parce que la peinture s'accumulait. Les gars avaient

une lumière, au bout d'un grand fil, pour arriver à voir parce qu'y faisait noir là-dedans. À l'heure du break, ils sont descendus, mais ils ont oublié leur fameuse lumière. Pendant qu'ils prenaient leur café, le feu a pris. On a senti la fumée, quelqu'un a crié : « Hé, le feu est pris en haut! » puis on a appelé les pompiers. Ils sont venus puis, comme de raison, nous autres, on les a aidés. Le feu s'était déclaré vers 4-5 heures de l'après-midi puis à 10 h 30 le soir, il brûlait encore. Le patron passait, demandait : « L'avez-vous? L'avez-vous? » Les gars répondaient : « On le voit, on voit la lueur, mais on peut pas le rejoindre. » À 11 h, je dis aux gars : « Donnez-moi un câble. » Je me suis attaché autour de la taille puis j'ai pris le boyau. J'ai dit : « Là, je vas rentrer dans machine. Si je tire deux coups, mettez-vous toute la gang puis sortez-moi, parce que ça va aller mal. Je vas être tombé. Si je tire



Photo : Collection Famille Gilbert Proulx

« J'ai été le Maurice Richard des incendies »

pas, laissez-moi faire! » Alors, je suis rentré à l'intérieur. C'était tout en fer là dedans et tout rougi par le feu. J'ai passé le boyau puis j'ai réussi à éteindre le feu. L'eau revenait sur moi, était chaude en s'il-vous-plaît. Je suis sorti, j'ai descendu l'escalier de fer de 30 pieds. En bas, y avait le médecin, le patron, le chef des pompiers. J'ai dit : « C'est fini, y est éteint! » Ils m'ont dit : « Comment tu te sens? » J'ai dit « Je suis correct! » Deux minutes après, je suis tombé. Pouf! Inconscient. Je me suis réveillé à l'hôpital Notre-Dame. J'ai été quatre jours sans voir. Les yeux ébouillantés, asphyxié, gros mal de tête. Ils m'ont donné de l'oxygène puis je suis revenu. Mais, pendant les quatre jours, j'ai eu peur pour mes yeux. Puis là, j'ai commencé à voir des petites lueurs, puis tout est revenu et j'ai recommencé à travailler comme sableur. Mais un jour, le chef des pompiers est venu me voir. Il m'a dit : « L'autre fois, t'as fait du bon travail! Tu serais bon dans les pompiers!

tous les quatre. On les a mis dans l'ambulance et là, j'ai battu un record de vitesse pour les conduire à l'hôpital Notre-Dame. J'avais réussi à en abriter trois, mais pour le quatrième, je manquais de couvertes. Mon chef avait appelé à l'hôpital Notre-Dame pour dire qu'une ambulance s'en venait avec quatre grands brûlés. Rendu à l'hôpital, j'ai dit au policier qui était derrière : « Ouvre pas les portes tout de suite, je vas aller chercher des couvertes pour l'autre, pour pas qu'il enfle! » Quand les gardes-malades m'ont vu entrer, elles m'ont pris en dessous des bras et m'ont dit : « Venez vous coucher! Venez vous coucher! » J'ai dit : « C'est pas moi qui est brûlé... sont dans l'ambulance! Ça prend des couvertes, j'en ai un qui est pas abrié! » J'ai été porter les couvertures dans l'ambulance, on a abrié le quatrième puis là, on a ouvert les portes puis on les a sortis tous les quatre. Le docteur m'a dit : « Tu les as enveloppés. T'as bien fait. C'est

« J'ai toujours eu pour objectif de sauver des vies, sauver des biens, et améliorer la qualité de vie des gens autour de moi. » - Gilbert Proulx

Aimerais-tu ça? » Je me suis informé du salaire puis j'ai répondu : « Je dis pas non! » Il m'a dit « Ok, aux prochaines vacances, c'est toi qui viens remplacer! On va te montrer! » Alors j'ai commencé à remplacer, à temps partiel, mais ç'a pas été long que je suis rentré pompier. Je me suis mis à prendre des cours, en incendie, en premiers soins, puis ils m'ont mis chauffeur de camion... Alors, j'ai chauffé la pompe et puis on a combattu des bons feux.

Un sauvetage mémorable

Un jour – faut que je vous raconte ça parce que c'est bon cette anecdote-là! Le feu a pris dans la Loco Shop, l'atelier d'entretien des locomotives. C'était un diesel qui était en réparation. Il y avait quatre types dedans, le contremaître puis trois hommes. Ils étaient en train de laver tout ça au varsol. Le moteur était coupé. Un diesel, c'est comme une auto, il faut tourner une clé pour partir le moteur. Y avait un gars assis dans la cabine. Sans penser, il décide de tourner la clé. Ç'a fait une explosion puis le feu a pris dans le varsol. On a été appelé. Les quatre types étaient en dedans. Ça criait, ça criait, on aurait dit qu'ils étaient quinze. J'ai débarqué de mon camion, j'ai sauté en dedans avec un boyau, puis j'ai éteint le feu. J'ai sorti les quatre types sur mes épaules. La graisse de leur peau me coulait dans le cou. Je les ai sortis un après l'autre,

grâce à ça qu'y sont sauvés! »

L'an passé, le frère d'un de mes oncles est décédé. Il était exposé sur la rue Hochelaga. Au salon, je vas en bas prendre une cigarette au fumoir. Je vois un type qui me regarde, puis qui me regarde. « Qu'est-ce qu'il m'veut, lui? » J'évitais son regard parce qu'il m'enlignait. À un moment donné, il se lève, il vient me voir, il dit : « Monsieur, vous étiez pompier, vous? » J'ai dit : « Oui, j'étais pompier! » Il dit : « Vous vous souvenez pas de moi? Vous rappelez-vous d'avoir sorti des gars qui étaient pris dans un diesel en feu? » J'ai dit : « Oui. » Il dit : « J'en étais un! Je vous ai vu, j'ai reconnu votre figure, c'est vous, ça! C'est grâce à vous si je suis icitte à soir! » Ça fait plaisir, ça. Quand tu sauves des vies! Alors, c'est un peu ça! Les débuts de ma carrière¹.

Je m'installe à Oka

Je demeurais à Ville Saint-Laurent et j'étais pompier à Montréal. Mes parents avaient un commerce ici, à Oka, le dépanneur au bas de la côte, en arrière du club de golf. Alors, comme j'avais quatre enfants, et vu le trafic et la pollution qui s'en venaient, j'ai décidé d'acheter le commerce de mon père et ma mère qui étaient fatigués, de venir élever mes enfants au prix du gros, puis de m'installer dans un endroit où il y avait des arbres, de

l'eau, un lac. Je me suis dit : « Ça, c'est un endroit sain. » Alors, j'en ai parlé à ma femme et on est déménagés ici. On a acheté le commerce et puis on a commencé avec ça. C'était en 1958.

En face de chez nous, y avait M. Roméo Dancause qui était forgeron et qui était aussi échevin. Le maire d'Oka était René Trépanier. Un jour, y a eu un incendie près de chez moi, le commerce voisin, et je suis allé aider à le combattre. À ce moment-là, le chef pompier était M. Jean-Paul Bélisle. Avec quelques volontaires du village, on a éteint l'incendie. M. Dancause est venu me voir et m'a demandé si je serais intéressé à entrer au service des incendies. J'ai répondu par l'affirmative. Mais au moment de l'incendie, je m'étais aperçu que les pompiers avaient pas d'équipement : pas de *coat*, pas de bottes, pas de gants, rien. J'ai trouvé que ça faisait pas mal pic-pic. Alors, je suis entré au service des incendies et ç'a pas été long qu'on a décidé de me mettre en charge des pompiers. La première chose que j'ai fait : j'ai acheté six paires de bottes, six *coats*, six casques de pompier, je me suis fait une planche avec six crochets dans mon entrepôt, là où je recevais ma marchandise, et j'ai accroché ça à côté d'une porte, prêt à partir. Les boyaux d'incendie étaient des gros boyaux de deux pouces et demi qui dataient de 1932. Ils étaient sur un rouleau dans l'ancienne caserne, sur la rue Saint-Jacques. Comme lance, y avait une lance droite, sans cran d'arrêt. Alors j'ai acheté une lance « jet à brume » avec un cran d'arrêt pour mettre au bout des boyaux. On avait exactement 650 pieds de boyaux, sur un seul rouleau. Comment transporter ça? On avait une petite remorque. Alors, j'ai pris le rouleau de boyaux, je l'ai installé sur la remorque, j'ai fait poser une boule après mon automobile, j'ai mis les clés pour serrer les boyaux dans la remorque avec quelques extincteurs que j'avais achetés. Alors quand y avait un incendie,

je partais avec mon auto chercher la remorque, je la tirais sur le lieu de l'incendie et on pouvait installer les boyaux. Il y avait des bornes-fontaines dans le village et on a combattu plusieurs incendies directement à la borne-fontaine, sans aucune pompe. Le feu où j'ai été le plus chanceux, ç'a été chez M. Balthy Masson, sur la route 344 un peu en dehors du village. Le feu était pris dans le sous-sol. Je me suis arrimé à la dernière borne-fontaine du village, j'ai déroulé tous les boyaux – 650 pieds – je suis arrivé juste! J'ai pu éteindre cet incendie-là! J'ai trouvé que j'avais vraiment eu de la chance.

Est pris qui voulait prendre

Je me suis aussi occupé de former mes pompiers volontaires. Le premier exercice que j'ai fait, ça été sur la côte du golf d'Oka, rue l'Annonciation. J'avais préparé un gros tas de branches pour simuler une maison. Personne était au courant. Je m'étais arrangé avec René Dourte qui restait sur la rue l'Annonciation. Je lui avais dit : « Vers midi moins quart, vous mettez le feu. Moi, je vas sonner l'alerte, je vas emmener les boyaux, puis mes pompiers vont arriver. » Mais M. Dourte était un vilain joueur de tours. Au lieu de mettre le feu à midi moins quart, il l'a parti à 11 h. Alors, moi-même, je me suis fait prendre. Je suis parti chercher les boyaux et on est montés en haut. Dans ce temps-là, la police d'Oka avait un *station wagon* marqué Police, et eux aussi venaient quand il y avait un incendie. Pour eux, j'avais préparé une simulation avec **Maurice Boileau**, qui était opérateur à l'usine de filtration. Il devait entrer dans la fumée et au bout d'un moment, tomber inconscient. Je voulais faire pratiquer les policiers – qu'ils lui fassent la respiration, pour le ranimer. Les policiers sont arrivés en trombe – je l'ai sur film, d'ailleurs, ce que je vous dis là – ils ont sorti M. Boileau de la



Collection Famille Gilbert Proulx

« Avant mon mariage, j'étais homme de roue sur les bateaux de la Canadian Steamship Lines... »

fumée, ont pratiqué la respiration, puis ils l'ont embarqué dans leur *station wagon* pour le conduire à l'hôpital. Alors, il est arrivé quelque chose de drôle. M. Boileau l'avait dit à personne, même pas à son père et sa mère, qu'il ferait ça. Alors son frère, qui était sur le lieu de l'incendie, est allé en courant chez le docteur Guilbault pour prendre des nouvelles de lui. Mais il était rendu au poste de police, et prenait tranquillement un café. Ç'a été pas mal bon cette pratique-là.

Faut que je vous parle du jet à brume. J'ai été un des premiers à Montréal et dans les environs à m'en servir. Avec le jet à brume, l'eau qu'on projette sur l'incendie est réduite en millions de petites gouttes qui, quand elles frappent la chaleur, se transforment en vapeur et coupent l'oxygène à l'incendie. Alors l'incendie s'éteint tout de suite. J'ai fait des démonstrations un peu partout pour montrer comment ça marche. J'allais dans des maisons en flammes avec ma lance jet à brume, je rentrais par la porte arrière puis je sortais par en avant et le feu était éteint. Je faisais des démonstrations parce que c'était une technique nouvelle et il y avait une controverse. Le directeur des incendies de Montréal disait que le jet à brume était pas bon, mais les assureurs voulaient prouver le contraire. Moi, j'ai fait ça toute ma vie : j'ai combattu des incendies avec le jet à brume, qui commence à travailler avec une pression de 82,5 livres au bout de la lance.

La caserne d'incendie

Ensuite je me suis mis dans l'idée d'avoir une pompe à incendie. **M. Aristide Lacroix**, l'inspecteur municipal, m'a dit : « T'auras jamais de pompe à Oka! Si t'as une pompe, puis une caserne, moi je mange mon casque! » Mais moi, j'allais dans les congrès de directeurs et de chefs pompiers, et j'ai réussi à intéresser le directeur général, à Québec, en lui disant que si Oka avait un camion à incendie, on pourrait desservir le parc aussi. Comme ça, parce que c'était provincial, il a dit : « Je pourrais te donner un octroi pour couvrir une bonne partie de l'équipement d'incendie à Oka. » Entre temps, Pierre Marinier était devenu maire et le projet l'a intéressé. C'est comme ça qu'en 1967, on a eu un camion tout équipé

avec une caserne sur la rue Saint-Paul, aujourd'hui la rue des Cèdres. J'ai été voir Aristide Lacroix et je lui ai dit : « Monsieur Lacroix, mangez votre casque! J'ai eu ma caserne et j'ai mon camion! »

Mais c'est pas tout! On avait commandé un camion trois tonnes, mais la compagnie Chrysler a fait une erreur et nous a équipé un cinq tonnes. Comme c'était leur erreur, ils nous ont donné le camion pour le même prix. Alors, Oka a eu le plus gros camion de la province de Québec.

Les incendies d'importance

Le premier incendie qu'on a combattu avec ce camion-là ç'a été le garage à l'entrée du village, chez **Albertino Durand**. Il y avait des ski-doo dans le *stock room*, des autos, un camion, plein de choses. Le feu a pris dans le toit et ça brûlait pas mal. On a réussi à tout sauver : les ski-doo, les camions. Le seul... on a eu un décès, c'était le chien qui gardait le garage. Mais grâce à la pompe, on a réussi à sauver le garage. La preuve : il est encore là, c'est un dépanneur maintenant.

Un autre incendie, c'est celui d'un hôtel qu'on appelait la **Pension Bellevue** sur la rue Saint-Jean-Baptiste au coin de Saint-François-Xavier. Les gens partaient de Montréal pour venir passer leurs vacances là. Il y avait des beaux balcons en avant et on pouvait admirer le lac. Un jour, ç'a fermé et c'est des *pègreux* de Pointe-



Collection Société d'histoire d'Oka

La Pension Bellevue vers 1926.

« Les gens partaient de Montréal pour venir passer leurs vacances là. »



Collection Famille Gilbert Proulx

« J'ai décidé de venir m'installer dans un endroit sain où il y avait des arbres, de l'eau, un lac... »

Calumet qui l'ont acheté. Ils voulaient en faire leur repaire. Mais le maire et le curé sont intervenus et ils ont pas eu leur permis de boisson. Alors, la place a fermé. Ça avait été tout rénové – des beaux chandeliers en verre – c'était beau, propre. Et puis, un jour, à 3 h du matin, le feu s'est déclaré à deux endroits dans l'hôtel. Je suis arrivé et on s'est mis à combattre l'incendie. C'était avant le camion, ça. On n'avait pas de pompe, seulement les boyaux, mais on a réussi à circonscrire les flammes parce que le vent venait du nord. Alors toutes les étincelles partaient vers le lac. Le seul endroit qui a été menacé, c'est chez Adrien Sarrazin, le voisin, qui avait un réservoir d'huile. La chaleur était si intense que le papier goudron sur la maison de M. Sarrazin fondait. Il voulait que je mette un boyau chez lui, mais moi, je pouvais pas. Je lui ai dit : « Prenez un boyau à jardin puis arrosez votre réservoir, mais si vous voulez pas passer au feu, faut que je garde mes boyaux pour contrôler la chaleur sur l'hôtel. » Il était choqué au début, mais après, il a compris quand je lui ai dit : « Si j'avais ôté un boyau sur l'hôtel, votre maison serait passée au feu ». L'hôtel a brûlé, mais on a réussi à sauver la maison voisine.

Parmi les incendies d'importance, il y en a un autre : **Okaply**. Un jour, le feu a pris, et tellement vite que les employés sont sortis par les fenêtres. On a installé les boyaux dans la piscine de M. Guindon qui demeurait juste en face. C'est la première fois qu'on réussissait à éteindre un incendie dans un endroit qui fabriquait du préfini. On a sauvé au propriétaire pour à peu près cinq millions de dollars de plywood qui était entreposé

et assuré à 35 % seulement. Et on a éteint l'incendie avec rien d'autre que l'eau d'une piscine et le jet à brume. On l'a même éteint dans des barils de peinture, au risque d'avoir de sérieuses blessures. Le feu était rendu là. Alors, j'ai dit à André Lafrance : « Viens-tu avec moi, on va rentrer, on va aller l'éteindre. » On l'a fini là et on a sauvé les entrepôts. Aucune feuille de plywood a brûlé. Le propriétaire a donné à chaque pompier volontaire une bouteille de rye vieilli huit ans et à moi, il m'a envoyé un cadeau de 100 \$. Il m'a dit : « Si vous voulez du préfini, n'importe quel temps, venez me voir, ça vous coûtera rien ». Je l'ai remercié et j'ai dit que j'avais simplement fait mon travail. Mais j'étais bien content d'avoir réussi. Le même genre d'incendie est arrivé à Sainte-Thérèse, dans une compagnie de plywood, et ç'a brûlé jusqu'à terre. Alors, je suis fier de ça.

Dans les rangs, sans borne-fontaine, j'ai combattu un incendie chez **François Boileau** avec une pompe à pommiers dans le ruisseau puis une guenille alentour de la figure, je suis rentré dans la maison pour éteindre...

Une autre fois, j'ai sauvé un enfant. Chez **Philippe Bastien**, le Carrefour du bricoleur aujourd'hui, dans l'endroit où ils faisaient les portes et fenêtres. L'incendie avait pris dans un des moteurs où y avait du bran de scie. Philippe Bastien était avec sa petite fille. Il est allé chercher un extincteur, mais c'était un extincteur qu'il avait depuis longtemps. Il dégageait un gaz toxique. Si vous respirez ça 40 secondes, vous êtes mort. C'est pas long. Quand je suis arrivé sur les lieux, il avait réussi à sortir, mais sa petite fille était encore en dedans. J'ai dit : « Donnez-moi un linge trempé, vite, une serviette trempé ». J'ai pris la serviette, puis je suis rentré. J'ai été chercher la petite fille et je l'ai sortie. Elle était inconsciente, mais elle est revenue à elle. Je suis arrivé juste à temps. J'ai sauvé cette petite fille-là. J'étais pas mal fier².

1. Tiré d'une entrevue donnée en 1996 à Isabelle Giguère et Germaine Chené-Raynauld.

2. Tiré d'une entrevue donnée en janvier 2002 à Rosemarie Bélisle. Ces deux enregistrements (deux heures et demie au total) sont conservés à la Société d'histoire d'Oka. On trouvera aussi d'autres renseignements sur la vie et la carrière de Gilbert Proulx dans Okami vol. XI, n° 4, automne 1996, et vol XVII, n° 1, printemps 2002, de même que dans le livre *Histoire d'Oka des origines à l'an 2000*, p. 52-53 : « Le service des incendies ».

Photo-reportage

Inauguration de la place commémorative

Le 25 mai 2003, La Société d'histoire d'Oka procédait à l'inauguration officielle de la Place commémorative qui marquera désormais l'emplacement du premier village de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Des invitations avaient été adressées aux membres qui se sont présentés en grand nombre. Voici en quelques photos le déroulement de la cérémonie.



Photo : Rosemarie Bélisle mai 2003

« Vous assistez aujourd'hui à la réalisation d'un rêve que la Société d'histoire d'Oka porte depuis cinq ans... »
La présidente, **Réjeanne Cyr-Bernard** accueille les invités et rend hommage à tous ceux qui ont participé à ce projet.

Devant elle, de gauche à droite : Jean Ouellette, Yvon Lacroix, Pierrette Belzile, Carmen Bérubé, Pierre Bernard, Geneviève Arbic, Gaétan Asselin, Romain Proulx, Marthe Bergevin, Yvan Patry, Lucie Benson, Stella Dupuis-Mailhot, Marcel Demers p.s.s., Serge Gilbert, Jean Jolicoeur, Yvon Beaupré, Mme Jolicoeur, Michèle Proulx, Ubald Lacroix, Philippe Arbic, Maurice Stanley et Jean Proulx.



Photo : Marc Bérubé mai 2003



Photo : Rosemarie Bélisle mai 2003

« C'était l'hiver... un mètre de glace sur le lac... ils sont arrivés à pied et se sont installés dans cette petite baie, entre la Rivière aux Serpents et la pointe... »

Rosemarie Bélisle fait un survol historique et résume l'essentiel du texte qu'on pourra désormais lire sur la plaque.

« ...par Jésus-Christ, notre Seigneur... »

Marcel Demers p.s.s., ancien curé de la paroisse l'Annonciation d'Oka et aujourd'hui doyen du Grand Séminaire à Montréal, bénit la croix.

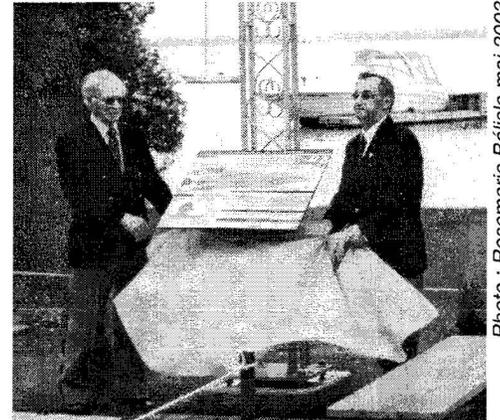


Photo : Rosemarie Bélisle mai 2003

Marc Bérubé et Pierre Bernard qui, ensemble, ont fait la recherche historique et rédigé le texte de la plaque, poursuivent leur collaboration en dévoilant ensemble la plaque commémorative.



Photo : Marc Bérubé mai 2003

La députée **Denise Beaudoin** : « Je suis l'arrière petite-fille du professeur Marsan, l'un des fondateurs de l'Institut agricole d'Oka, j'ai beaucoup d'attachement pour cette région et je suis sensible à son histoire... »



Photo : Marc Bérubé mai 2003

Voici l'artisan de la croix, l'homme pour qui le fer forgé n'a pas de secrets : **Pierre Husereau**, en compagnie de sa femme **Doreen Roussin** (à droite) et de **Réjeanne Cyr-Bernard**.



Photo : Carmen Bérubé mai 2003

« Mission accomplie! » Voici un groupe très satisfait de sa journée : **Pierre Dupuis, Jean Ouellette, Romain Proulx, Marcel Demers p.s.s., Réjeanne Cyr-Bernard, Rosemarie Bélisle, Ubald Lacroix, Marc Bérubé et Pierre Bernard.**

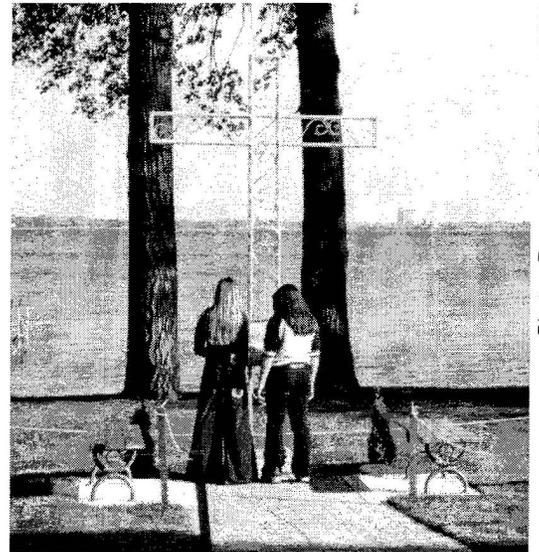


Photo : Rosemarie Bélisle mai 2003

Nos deux premières visiteuses!

Désormais, l'avenir!

L'Événement Paul Sauvé

Rosemarie Bélisle

Un grand happening historique est en cours cet été dans notre région. À Saint-Eustache et à Oka une exposition, présentée en quatre lieux, rend hommage à Arthur et Paul Sauvé, le père et le fils, qui ont représenté le comté de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative du Québec pendant plus de cinquante ans.

Paul Sauvé à Oka

« De père en fils, pendant cinquante ans, la même fidélité envers le comté des Deux-Montagnes. » C'est par ces mots que le journaliste de la *Victoire des Deux-Montagnes*¹ commençait son compte rendu de la grande fête, tenue le 14 août 1955 dans la Pinède d'Oka, afin de rendre hommage à Paul Sauvé, à l'occasion de ses 25 ans de vie politique. Ce jour-là, un dimanche, une foule évaluée à dix mille personnes s'était rassemblée sur la Commune, qui à l'époque était un vaste terrain d'équitation. Toutes les routes menaient à Oka ce jour-là, et des milliers de voitures, quittant la grand-route, s'engageaient sur le chemin, tout pavoisé de drapeaux fleurdelisés, qui conduisait à la Pinède. Sur l'estrade où quelques heures plus tard seraient rassemblées les personnalités les plus distinguées de la province et du comté, et notamment le premier ministre du Québec, monsieur Maurice Duplessis, un autel était érigé. À midi, les cérémonies commencent par une messe, chantée par M. Hector Nadeau, p.s.s., curé d'Oka, et servie par Bernard Corbo, maire de Saint-Eustache, et M^e J.-O. Latour, maire de Saint-Benoît. Aux prie-Dieu disposés devant l'estrade se trouvent Paul Sauvé, sa femme et ses trois enfants. Après la messe, et avant que la famille Sauvé soit conduite chez M. René Trépanier, le maire d'Oka, pour un repas intime, de nombreuses personnes s'approchent de l'honorable Paul Sauvé pour le féliciter et lui faire leurs vœux. Puis la foule s'installe dans l'herbe pour pique-niquer, en attendant le gros de la fête, qui aura lieu dans l'après-midi.

À 14 h, au son de la fanfare des Fusiliers Mont-Royal – ceux-là mêmes que Paul Sauvé avait commandés en 1944, lors de l'offensive alliée en Normandie – on se masse de nouveau autour de

l'estrade pour acclamer le héros du jour, alors ministre du Bien-être social et de la Jeunesse dans le gouvernement de Maurice Duplessis et député du comté de Deux-Montagnes depuis l'âge de 23 ans. Très ému, Paul Sauvé dira notamment : « Je tiens d'abord à vous dire mon sentiment de profonde

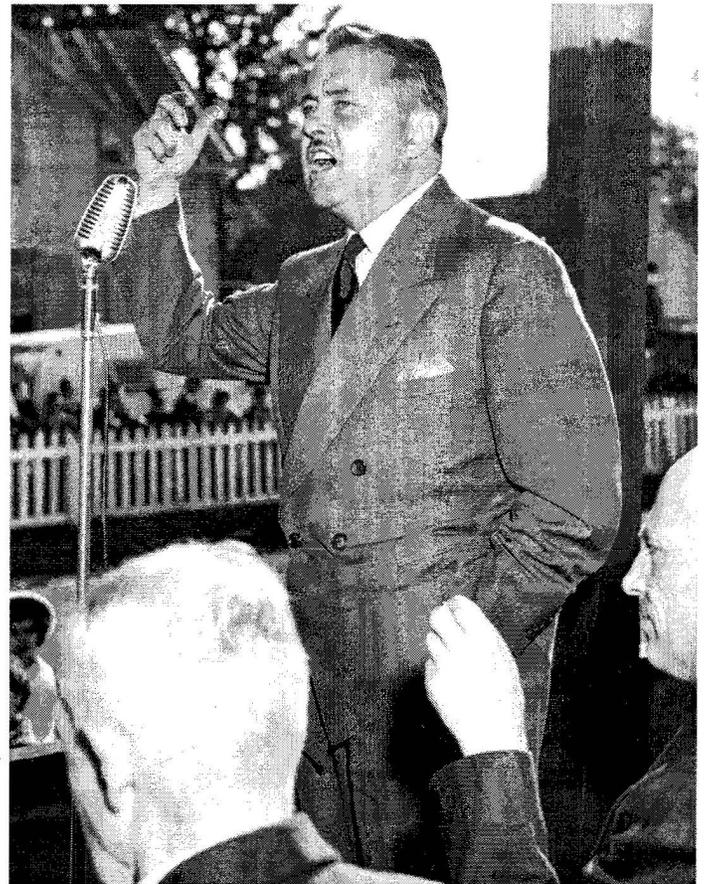


Photo : Musée des Patriotes de Saint-Eustache

Paul Sauvé en pleine envolée oratoire

humilité devant l'immensité du témoignage d'amitié que vous me faites aujourd'hui. Comme le bon vin s'améliore en vieillissant, votre amitié devient plus précieuse avec les années. Elle a d'abord été un hommage à mon père : depuis 1930 elle ne cesse de grandir. Une amitié est née d'un héritage, elle s'est transformée en confiance.² »

Avant Paul, il y avait eu Arthur

Car le député de Deux-Montagnes était un Sauvé depuis près de cinquante ans. Arthur Sauvé, le père de Paul, né à Saint-Hermas en 1875, avait en effet été élu député de Deux-Montagnes en 1908 et réélu sans cesse par la suite jusqu'en 1930, date à laquelle il choisit de faire le saut en politique fédérale. C'est alors que le Parti conservateur du Québec, réuni à Sainte-Scholastique, lui choisit pour successeur, nul autre que son fils Paul, alors tout jeune et encore célibataire.

Arthur avait connu une très belle carrière. Journaliste, il avait été rédacteur agricole à *La Presse*, secrétaire de rédaction à *La Patrie*, directeur du journal *Le Canadien* en 1907, puis fondateur et directeur de *La Minerve*, de 1918 à 1920. En politique, il a été chef de l'Opposition de 1916 à 1929, chef du parti conservateur du Québec de 1922 à 1929, puis, après être passé en politique fédérale, ministre des Postes dans le cabinet Bennet, de 1930 à 1935, avant d'être nommé sénateur en 1935.

En 1895-1896, Arthur Sauvé avait étudié quelques mois à l'Institut agricole d'Oka. Lorsqu'en 1943, l'Institut célèbre son cinquantième anniversaire, le père Louis-Marie Lalonde, auteur du livre souvenir, lui rend hommage : « Arthur Sauvé, un vieil ami de toujours de l'École d'Oka, en est aussi l'Ancien qui eut la plus belle carrière politique. Député, ministre, chef de l'opposition (sorte de premier ministre en vacances!) et sénateur, M. A. Sauvé symbolisa



Photo : Musée des Patriotes de Saint-Eustache

Arthur Sauvé au Congrès agronomique de l'Institut agricole d'Oka, en 1938.
On aperçoit à droite M. Jean-Charles Magnan et Dom Pacôme Gaboury, Père Abbé de la Trappe.

toujours à nos yeux l'homme politique parfait, perdant peut-être ses élections, mais jamais sa dignité, son esprit et sa courtoisie.³ » Puis il rapporte les paroles d'Arthur Sauvé, prononcées au Congrès agronomique du cinquantenaire : «...les couleurs politiques s'effacent autour d'une table de banquet, surtout lorsqu'il y a dans les bouteilles du vin bien rouge et du cidre digne de la Normandie... En politique, malheureusement, j'ai toujours été ici lorsque le pouvoir était là!...les Pères d'Oka m'ont toujours estimé... avec désintéressement, puisque je n'ai jamais eu le 'pouvoir' pour leur faire du bien. J'apprécie d'autant plus cette amitié.⁴ »

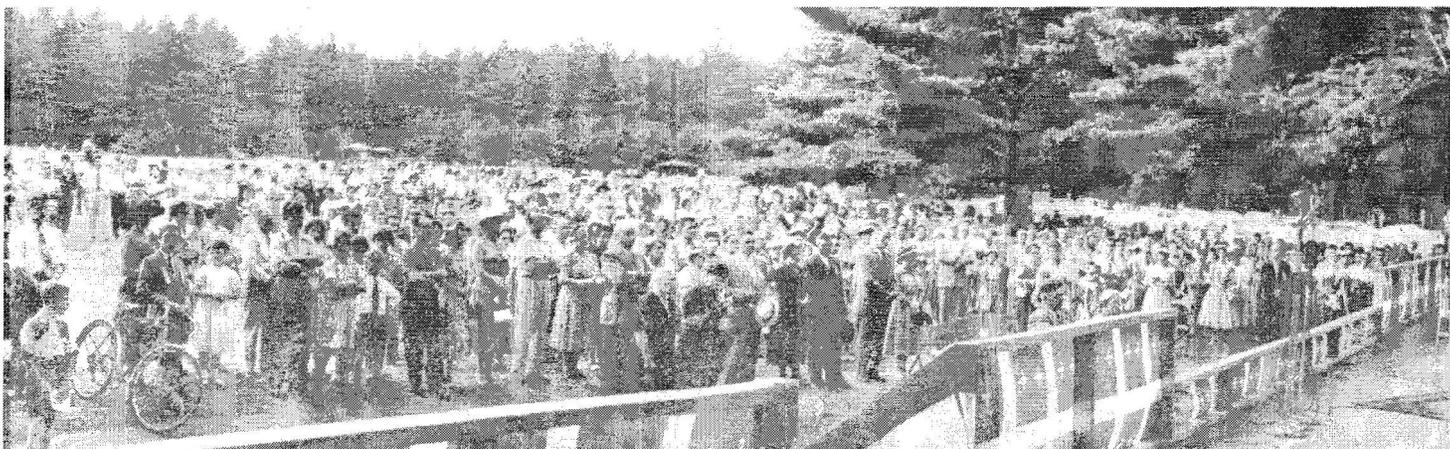
Ces paroles ont été prononcées en juillet 1943. Arthur Sauvé n'avait plus alors que quelques mois à vivre. Le 6 février suivant, il mourait subitement à l'âge de 69 ans. Quant à Paul Sauvé, le jour du 14 août 1955, dans la Pinède d'Oka, encore jeune à 48 ans et plein de promesse, il ne lui restait plus que cinq ans à vivre : cinq ans pour succéder à Maurice Duplessis, devenir premier ministre du Québec et prononcer son célèbre « Désormais... ». Au pied de l'estrade ce jour-là, le journaliste de *La Victoire* remarque un beau vieillard, assis dans une berceuse avec son épouse à ses côtés. Il s'approche et lui demande son nom. Il s'agissait de Omer Lafrance, 77 ans, du rang Saint-Isidore. Beau vieillard en effet, bon pied bon œil, M. Lafrance allait vivre encore 22 ans et s'éteindre paisiblement, de vieillesse, à l'âge canonique de 99 ans et 4 mois.

Quatre lieux : une mémoire

L'Événement Paul Sauvé, qui a débuté le 11 juin et se poursuivra tout l'été, aborde quatre thèmes, quatre aspects de la vie et de la carrière de Paul Sauvé, et se déroule en quatre lieux. Au **Musée de Saint-Eustache et de ses Patriotes**, c'est la carrière politique de Paul Sauvé qui est à l'honneur. Ses réalisations à titre de ministre du Bien-être social et de la Jeunesse sous l'Union nationale, puis comme Premier ministre du Québec pendant 112 jours, un règne bref mais percutant qui a fait de lui le précurseur de la Révolution tranquille. À la **Maison Chénier-Sauvé** de Saint-Eustache, qui a été la résidence familiale des Sauvé et qui sera ouverte au public pour l'occasion, on traite de la vie de comté, du rôle des femmes en politique et de la vie familiale des Sauvé. Des projections de films sur Paul Sauvé ont lieu à l'amphithéâtre du **Parc national d'Oka** qui, on s'en souvient, a déjà porté le nom de Parc Paul-Sauvé. Enfin, à la sacristie de **l'église l'Annonciation d'Oka**, on commémore la grande fête organisée dans la Pinède d'Oka le 14 août 1955 à l'occasion du 25^e anniversaire de vie politique de Paul Sauvé.

Une occasion unique de découvrir une page importante de l'histoire du Québec des années 1920 à 1960.

1. Précisons que cet hebdomadaire était la propriété de Paul Sauvé.
2. *La Victoire des Deux-Montagnes*, jeudi, 18 août 1955
3. *L'Institut d'Oka Cinquantenaire 1893-1943*, p. 40
4. *Idem*, p. 453-454



Le 14 août 1955, dix mille personnes étaient rassemblées dans la Pinède d'Oka pour rendre hommage à Paul Sauvé

In Memoriam

Une vie trop brève

Christian Mailhot (1956 - 2002)

Stella Dupuis-Mailhot

Christian est natif de Joliette. C'est à l'âge de trois ans qu'il vient habiter à Oka avec son père Maurice, sa mère Stella et son frère Eddy.

Maurice fait l'acquisition de la « Boulangerie d'Oka » et Stella exerce sa profession d'enseignante à l'École Sainte-Marguerite-du-Lac, alors dirigée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Dès son jeune âge, vers six ans, Christian est inscrit à des cours de piano. Il y prend goût. Les religieuses qui lui enseignent l'ont marqué, elles lui ont donné l'amour de la belle musique pour le reste de sa vie... Il a de la facilité dans l'étude de la théorie musicale et le piano.

Après ses études primaires, il entre au Collège de Montréal, chez les Sulpiciens, pour ses études secondaires classiques, tout en s'initiant aux œuvres des grands musiciens, auteurs, compositeurs anciens et contemporains.

Pour approfondir son savoir, il fréquente le Collège Vincent d'Indy et l'Institut Marguerite-Bourgeois, toujours dans le domaine musical et la pédagogie.

Par la suite, pendant dix ans, Christian continue l'étude du piano en cours privés avec maître Paul Loyonnet

de l'Université McGill. Quel privilège! Il devient pianiste, compositeur et interprète.

Muni d'un brevet, il dispense l'enseignement musical sous toutes ses formes au Collège du Mont-La-Mennais, à l'École secondaire d'Oka et dans d'autres écoles de la région.

Christian a enseigné à plusieurs centaines d'adultes et d'étudiants, le piano, la guitare et la flûte, en plus de la théorie, du solfège, etc. Il a offert sa participation à plusieurs concerts dans des églises et des salles.

Sa passion pour la musique, Christian la vivait intensément et il la transmettait à ses élèves.

Ayant reçu une formation spécialisée comme gardien de territoire pour le Ministère de l'Environnement et de la Faune, il a travaillé pendant vingt ans au Parc national d'Oka. Pour lui, ce travail en pleine nature était un riche complément à ses goûts pour la musique, la poésie et la peinture.

Administrateur de la Société d'histoire d'Oka de 1989 à 1992, il s'y est révélé un collaborateur précieux, possédant un don sûr pour l'écriture et l'orthographe. En 1989, il a aussi été au nombre des fondateurs du Regroupement pour la Protection de l'Environnement d'Oka où il a su se documenter, comprendre et émettre des idées constructives, et les adapter aux besoins de la municipalité d'Oka.

Sa vie a été brève mais bien remplie. Les amours de sa vie ont été sa conjointe de plusieurs années, Kathy, leurs deux chers enfants Mathieu et Ève pour lesquels il a été un papa aimant, très attentionné à leurs besoins et un bon conseiller pour leur réussite scolaire.

Les amours de sa vie ont aussi été sa mère Stella et son frère Eddy. Ses amis vrais et sincères ont été pour lui un réconfort précieux.

Le cœur de Christian était très généreux. Il avait toujours une partition musicale de sa composition à donner, un mets ou un pain de sa cuisson. Rares sont ceux qui portaient de chez lui les mains vides. À chacun, il donnait surtout une partie de son cœur, sa bonne humeur et son courage.

Pour les siens, pour ses étudiants, pour ses amis, son nom et son souvenir resteront longtemps gravés dans leurs cœurs. Quant à moi, sa mère, je remercie Christian d'avoir été mon fils et de m'avoir tant donné.

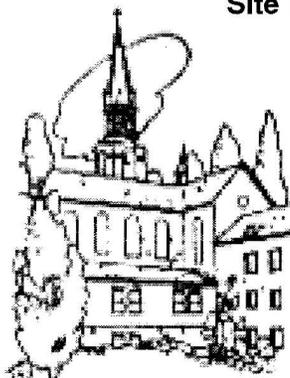


Photo : Collection Famille Mailhot

Christian Mailhot en compagnie de M. Paul Loyonnet. Photo prise au Salon du Livre de Montréal le 23 novembre 1986. Christian avait 30 ans et M. Loyonnet, 97 ans et 6 mois.

Merci à nos commanditaires

Site Web : www.abbayeoka.com



Le Magasin
de l'Abbaye
(La trappe d'Oka)

Tél. : (450) 479-6170
1-866-479-6170

1500, chemin d'Oka, Oka Qc J0N 1E0

PIERRE BELISLE
PHARMACIEN



135, rue Notre-Dame, Oka, Québec, J0N 1M0

Membre affilié
au réseau

CLINIQUE
Santé

Tél. : (450) 479-8448
Fax : (450) 479-6166



**Parc national
d'Oka**

2020, chemin d'Oka
Oka (Québec) J0N 1E0

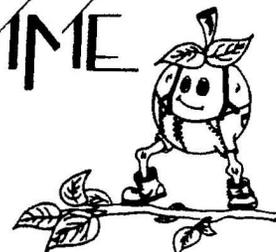
Tél. : (450) 479-8365
Télééc. : (450) 479-6250

Internet : [htt://www.sepaq.com](http://www.sepaq.com)
Courriel : parc.oka@sepaq.com



JUDE-POMME

Jude B. Lavigne
223, rang Sainte-sophie,
Oka (Québec) J0N 1E0



Pommes – Poires – Prunes

Tél. : (450) 479-6080 – Fax : (450) 479-8212 – www.judepomme.com

La Caisse populaire d'Oka



Desjardins

Édifice Vézina
100, rue Notre-Dame
Oka (Québec) J0N 1E0

*Pour la gestion de votre patrimoine,
nous vous offrons les services
d'un planificateur financier.*

Rencontrez M. Martin Houde, pl. fin.,
Tél. : (450) 472-5200 – poste 440

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour le compte de
Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc. cabinet de services financiers



Merci à nos commanditaires

Espace
à louer

Niocan inc.
NIOBIUM / CANADA

RICHARD R. FAUCHER, ING.
Président

2000 Peel, suite 560, Montréal, Québec, Canada H3A 2W5
Tél.: (514) 288-8506 Télécopieur: (514) 843-4809
Cell: (514) 591-5670 courriel: rfaucher@niocan.com

**CARREFOUR
DU BRICOLEUR
D'OKA LTÉE**

265, rue Saint-Michel
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél.: (450) 479-8441
Fax: (450) 479-8482



LE CENTRE DE LA RÉNOVATION

Bur.: (450) 479-6588
Fax: (450) 479-6740

ANTHONY SPINO
CELL: (514) 968-8890

Spino Plomberie inc.

Chauffage • Radiant • Gaz Naturel • Propane
Pompes • Traitement d'Eau



17 rue de la Pinède, Oka, QC J0N 1E0



GARAGE DENIS DURAND ENR.

43, St-Dominique
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél.: (450) 479-8825

DENIS DURAND
Propriétaire

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE



Husereau & Frère 2000 S.E.N.C.

Luc et Mariette Husereau

211, rang Sainte-Sophie
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél.: (450) 479-8762
Fax: (450) 479-1199
E-Mail: lucoka@sympatico.ca





Texte au bas des armoiries :

Coupé, au chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au point d'Honneur, un doré or posé En tasce dans un lac d'azur

En Mi-partie, à dextre d'argent et à senestre De gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, Séparé par signet, avec les inscriptions : « Pro-Memoria » et « perio-Libro »
André de Pagès

Buts et objectifs de la Société

Grouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire d'Oka et sont désireuses de participer à des rencontres, études, recherches ou autres activités permettant de mieux connaître l'histoire d'Oka.

Soutenir l'intérêt de la population locale pour les événements et faits historiques qui ont marqué la naissance et le développement de la région.

Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.

Publier et diffuser ou susciter la publication et la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits et situations du passé ayant trait à la vie et aux mœurs de la population.

Favoriser la recherche et les visites éducatives sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions, l'information et les documents de référence nécessaires.

Encourager l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.

Promouvoir la protection du patrimoine et effectuer des recherches sur la généalogie et l'histoire.

Dépositaires à Oka

LE MAGASIN DE L'ABBAYE
SUPERMARCHÉ MÉTRO
LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA
DÉPANNEUR À L'ENTRÉE DU VILLAGE
CENTRE D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA

1500, chemin Oka
31, rue Notre-Dame
265, rue Saint-Michel
11, rue Notre-Dame
183, rue des Anges

Bulletin d'adhésion

DATE _____

Voici ma cotisation pour un an : Membre 20 \$ Membre de soutien -- 50 \$ ou plus
Couple 30 \$ Montant inclus \$

Ci-joint mon chèque pour un an : SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA
183, RUE DES ANGES OKA QC J0N 1E0

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ N° de téléphone : (_____) _____

La cotisation vaut pour l'année au cours de laquelle elle est payée et donne droit aux OKAMI précédents, s'il y a lieu. Cependant, une cotisation versée après le 1^{er} novembre s'applique à l'année suivante. Le numéro de membre figure en haut à gauche dans l'étiquette d'adresse.

Le voici enfin!

Le « bas-relief oublié » dont il était question dans l'Okami de l'automne 2002 est enfin arrivé à Oka

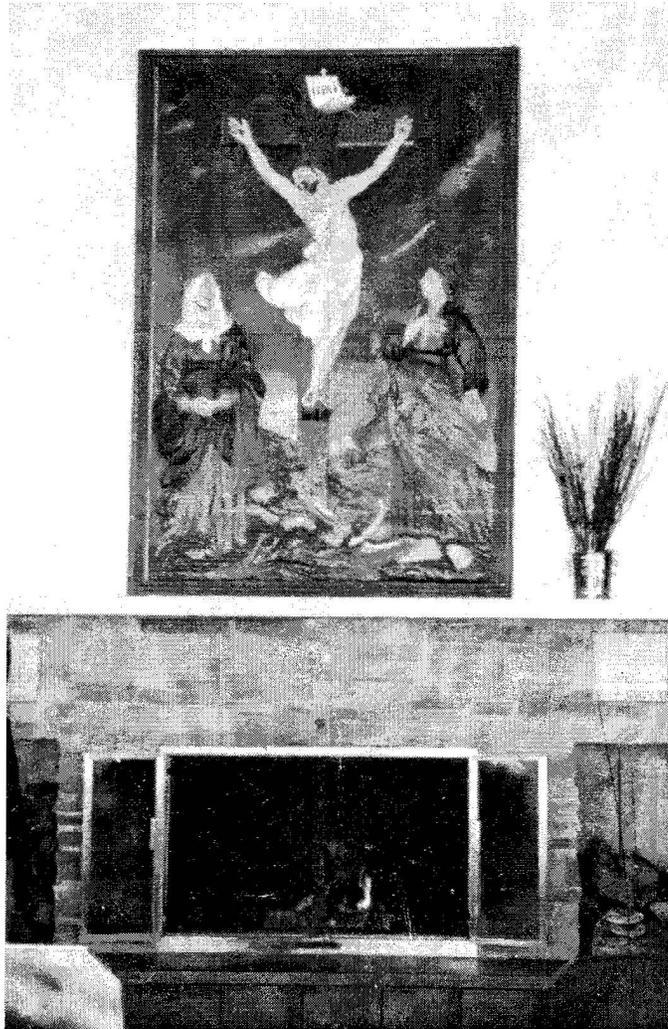


Photo : Rosemarie Bélisle mars 2003

On peut désormais l'admirer au **Littoral**, le nouveau restaurant du Parc d'Oka, où il a été placé au dessus du foyer de pierre dans une vaste salle inondée de lumière par d'immenses baies vitrées donnant directement sur le lac.
Un endroit magnifique!



Société canadienne des postes
Envoi de publications canadiennes
Contrat de vente n° 0182842
Port payé à Oka Qc J0N 1E0

176

048

OKA QC J0N1E0

EXPÉDITEUR :
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA
183, RUE DES ANGES
OKA QC J0N 1E0